



AVIS PUBLIC DE CONSULTATION ÉCRITE
(en remplacement d'une assemblée publique de consultation)

Aux personnes intéressées par le projet de règlement numéro 440 relatif à l'obligation d'installer des protections contre les dégâts d'eau.

AVIS PUBLIC est donné que, dans le contexte de la pandémie du COVID-19 (coronavirus) l'arrêté ministériel 2020-008 de la ministre de la Santé et des Services sociaux du 22 mars 2020 propose une procédure alternative aux procédures faisant partie du processus décisionnel municipal qui impliquent le déplacement ou le rassemblement de citoyens.

Ainsi, la procédure doit être remplacée par une consultation écrite annoncée 15 jours au préalable par un avis public et tout acte pris à la suite d'une telle procédure de remplacement n'est pas soumis à l'approbation des personnes habiles à voter.

Suivant cet arrêté, voici une description desdits règlements:

Règlement numéro 440 relatif à l'obligation d'installer des protections contre les dégâts d'eau

Ce règlement prévoit notamment:

- 1) l'obligation d'installer selon les règles de l'art des clapets anti-retours pour éviter les refoulements ;
- 2) l'obligation d'entretenir et de vérifier ces clapets anti-retour chaque année ;
- 3) des modalités d'évacuation des eaux pluviales;

PROCÉDURE DE CONSULTATION ÉCRITE

Le projet de règlement numéro 440 est soumis à la consultation écrite des citoyens et tous les documents qui s'y rapportent, peuvent être consultés sur le site internet en suivant le lien : [https://saintjeandedieu.ca/organisation municipale/règlements municipaux](https://saintjeandedieu.ca/organisation_municipale/règlements_municipaux).

Toute personne peut transmettre ses commentaires ou questions par écrit relativement à ce projet de règlement jusqu'au 9 novembre 2020 à 20h00 h de la manière suivante :

- par la poste, au 32, Principale Sud Saint-Jean-de-Dieu (Québec) G0L 3M0
- par courriel à l'adresse : ddufour@saintjeandedieu.ca

Toute personne adressant un commentaire ou une question doit s'identifier avec son nom et son adresse ainsi qu'un numéro de téléphone ou une adresse courriel afin qu'il soit possible de la contacter facilement. Pour de plus amples informations, nous vous invitons à communiquer par courriel avec nous à ddufour@saintjeandedieu.ca.

Donné à Saint-Jean-de-Dieu, ce 28 octobre 2020

Daniel Dufour, B.A.A.
Directeur général